

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 9 octobre 2018**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, et M<sup>e</sup> Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

2018-10-321 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'OCTOBRE 2018 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'octobre 2018 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

#### **PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC**

La période de parole au public a débuté à 19 h 01 et s'est terminée à 19 h 10.

2018-10-322 SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2018 ET APPROBATION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018.

2018-10-323 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de septembre 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2018-09)

2018-10-324 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2018

---

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de septembre 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2018-10-325 SUJET : EMBAUCHE DE MADAME LINE ST-ONGE À TITRE DE DIRECTRICE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

---

Considérant les recommandations de la direction générale pour le poste de directeur du Service des travaux publics et des infrastructures ;

Considérant les diverses étapes d'évaluation commandées par la direction générale ;

Considérant l'évaluation globale favorable de la direction générale ;

Considérant l'approbation des recommandations de la direction générale en Commission générale élargie le 19 septembre 2018, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'embauche, par le directeur général, de madame Line St-Onge au poste de directrice du Service des travaux publics et des infrastructures.

Que madame St-Onge sera assujettie à une période de probation de trois (3) mois, suite à quoi, la Ville autorisera, suivant dépôt des recommandations d'usage par la direction générale, à la signature d'un contrat de travail.

Que le salaire est fonction de l'annexe A, « Échelle salariale 2018 » du personnel de gestion telle qu'autorisé par la résolution 2018-05-169 et que les conditions et avantages sont celles prévues aux conditions de travail des gestionnaires de la Ville de Pincourt.

2018-10-326 SUJET : RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE DÉCÈS OU MUTILATION ACCIDENTELLE (DMA) AVEC SSQ GROUPE FINANCIER POUR LES POMPIERS, PREMIERS RÉPONDANTS ET BRIGADIERS SCOLAIRES (1LW55) ET POUR LES EMPLOYÉS PERMANENTS (1LW65)

---

Considérant que la police d'assurance décès ou mutilation accidentelle (DMA) pour les pompiers, premiers répondants et brigadiers scolaires (1LW55) avec SSQ Groupe financier venait à terme le 30 septembre 2018 ;

Considérant que la police d'assurance décès ou mutilation accidentelle (DMA) pour les employés permanents (1LW65) avec SSQ Groupe financier venait à terme le 30 septembre 2018, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement du contrat d'assurance décès ou mutilation accidentelle (DMA) pour les pompiers, premiers répondants et brigadiers scolaires avec SSQ Groupe financier (1LW55) pour une année, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2019.

D'entériner le renouvellement du contrat d'assurance décès ou mutilation accidentelle (DMA) pour les employés permanents avec SSQ Groupe financier (1LW65) pour une année, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2019.

2018-10-327 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de septembre 2018 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.

2018-10-328 SUJET : DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du rapport financier intermédiaire pour l'exercice financier 2018.

2018-10-329 SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – INFRASTRUCTURES – OCTOBRE 2018

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiements à effectuer à « *Gérald Théorêt inc.* »

Pour le projet de construction d'une nouvelle rue et la réfection d'une piste cyclable, la somme de 287 256,48 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n°1 pour les travaux de construction en date du 26 septembre 2018.

Que cette dépense financée par le règlement d'emprunt 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

- 2018-10-330 SUJET : OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU CHÊNE-BLEU POUR LA SAISON 2018-2019
- 
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'octroyer un contrat pour le déneigement des stationnements de l'école secondaire du Chêne-Bleu, pour l'année 2018-2019, à l'entreprise « *Les serres Gabriel et Fils* », pour la somme de 18 223,54 \$, toutes taxes incluses.
- Que ces dépenses soient imputées au poste budgétaire 02.799.00.521.
- 2018-10-331 SUJET : OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ST-PATRICK ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE EDGEWATER POUR LA SAISON 2018-2019
- 
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'octroyer un contrat pour le déneigement des stationnements de l'école primaire St-Patrick et de l'école primaire Edgewater, pour l'année 2018-2019, à l'entreprise « *Déneigement Germain Leduc* », pour la somme de 23 891,81 \$, toutes taxes incluses.
- Que ces dépenses soient imputées au poste budgétaire 02.799.00.521.
- 2018-10-332 SUJET : DÉPENSES EN IMMOBILISATION FINANCIÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT – FABRICATION D'UNE BENNE À NEIGE ADAPTABLE AU CHARGEUR FRONTAL
- 
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le directeur par intérim du Service des travaux publics et des infrastructures à procéder aux dépenses nécessaires à la fabrication d'une benne à neige adaptable au chargeur frontal, auprès de fournisseurs reconnus, pour une somme maximale de 5 749 \$, toutes taxes incluses.
- Que ces dépenses financées par le fonds de roulement soient imputées au poste comptable 22.300.40.084.
- Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 149,80 \$ à compter de l'exercice financier 2019.
- 2018-10-333 SUJET : DÉPENSE FINANCIÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 875 – MANDAT D'ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE – RÉFECTION DU BASSIN ET DU CHALET DE LA PISCINE DU PARC OLYMPIQUE
- 
- Considérant les exigences du Ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du projet de réfection du bassin et du chalet de la piscine du parc Olympique, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le mandat pour l'évaluation du potentiel archéologique du site du chalet de la piscine municipale auprès de « *Ethnoscop* », suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 4 943,93 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le règlement numéro 875, soit imputée au poste comptable 22.700.20.034.

2018-10-334 SUJET : AUTORISATION DE BARRAGE ROUTIER – LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Considérant les recommandations du conseil municipal en caucus le 13 août 2018, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Moisson Sud-Ouest à tenir un barrage routier au profit de la Grande Guignolée des médias, le jeudi 6 décembre 2018, à l'intersection du boulevard de l'Île et de la 5<sup>e</sup> Avenue à Pincourt.

De transmettre copie de la présente au service de police de la Sûreté du Québec.

2018-10-335 SUJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DU CONTRAT DE GLACE AVEC L'ARÉNA DE LA CITÉ DES JEUNES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2018

Considérant le contrat de location de glace intervenu entre le groupe « *LEC Inc.* » (Aréna Cité des jeunes) et l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307 ;

Considérant que le montant sera entièrement remboursé sous les termes du protocole d'entente conclu entre l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour une somme de 15 706,29 \$, taxes incluses, pour la location des glaces pour le mois d'octobre 2018 à l'Aréna de la Cité des jeunes.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02.730.00.437.

D'autoriser la trésorerie à émettre une facture à l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. pour le remboursement de la somme nette déboursée par la Ville de Pincourt.

- 2018-10-336 SUJET : APPROBATION DU PROJET ING-280740 7111195-0213 DE VIDÉOTRON LTÉE
- 
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'approbation du projet ING-280740 7111195-0213 de Vidéotron Ltée concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.
- 2018-10-337 SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – SEPTEMBRE 2018
- 
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suite :
- Commission de développement social, des services communautaires et loisirs
- 4 septembre 2018
- Commission générale élargie
- 19 septembre 2018
- Commission de sécurité publique
- 24 septembre 2018
- Commission d'administration et de finance
- 25 septembre 2018
- 2018-10-338 SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2018-02-034 – COMMISSIONS DE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL – NOMINATION DES PRÉSIDENTS, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES GESTIONNAIRES PRINCIPAUX ET ADOPTION DE L'HORAIRE
- 
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'amender la résolution 2018-02-034 – Commissions de travail du conseil municipal – Nominations des présidents, des vice-présidents et des gestionnaires principaux et adoption de l'horaire :
- en changeant le nom de la « *Commission de développement social, des services communautaires et loisirs* » pour « *Commission de développement social, des services communautaires, loisirs et culture* » ;
  - en remplaçant le nom de « *Madame Isabel Boulay* » par le nom de « *Madame Line St-Onge* ».

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 25 et s'est terminée à 20 h 18. Durant cette période de questions, des pétitions ont été déposées ainsi qu'une étude environnementale concernant le projet connu sous le nom de « Place Pierre Brunet ».

2018-10-339    SUJET :    LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 20, de lever la Séance ordinaire du 9 octobre 2018.

---

YVAN CARDINAL  
MAIRE

---

ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER